

AG 205

Monsieur et Madame BARANES Félix
39, RUE DE POMMARD
75012 PARIS
TEL : 01 48 58 84 16
FAX : 01 48 58 01 34

RD

FONCIA
42 RUE COLONIE
75013 PARIS

LAR

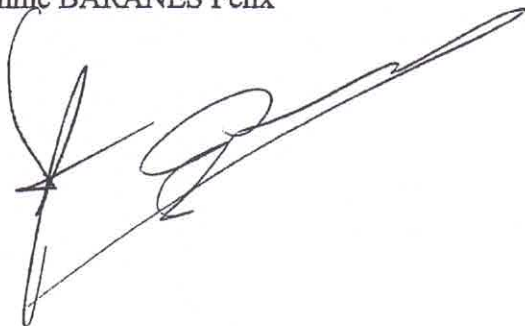
Paris, le 22 mars 2006

Monsieur,

En vue de la prochaine assemblée des copropriétaires, je vous demande de bien vouloir inscrire à l'ordre du jour, de vote de l'assemblée pour la pose d'une terrasse fermée dans la prolongation de l'actuelle terrasse, au 159 bd Auguste Blanqui. Vous trouvez ci-joint le dossier technique ainsi que le plan de la terrasse que vous voudrez soumettre à l'architecte de l'immeuble. **Je me permets de vous rappeler que l'art 59 du règlement des copropriétés établit qu'un copropriétaire peut demander l'inscription à l'ordre du jour, des questions complémentaires. Celui qui fera l'usage de cette faculté devra en même temps, notifier au syndic les documents correspondants à la question sur laquelle il est demandé que l'assemblée soit appelée à statuer. Sur ce pont il n'existe aucune suspensive.**

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération choisie.

Mr et mme BARANES Félix



Extention d'un restaurant

159 Bd Auguste Blanqui
75013 Paris
tel : 01 45 80 05 54

Paris, le 26/02/2003

**- CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES -
- CCTP -**

Ref : B0203

<i>Maître d'ouvrage :</i> Mr BARANES 159, boulevard Auguste Blanqui 75013 Paris Tel : 06 11 72 8509	<i>Entrepreneur :</i> CIBAT 35, Boulevard Bonne Nouvelle 75012 Paris Tel : 01 42 36 06 14 Siret : 422 165 829 00025
---	---

OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat décrit la nature des travaux et la consistance de tous les travaux à effectuer pour l'utilisation d'un local à usage de restauration rapide se situant 159 boulevard Auguste Blanqui 75013 Paris.

Ces travaux d'agencement intérieur comprennent la création d'une verrière que le maître d'ouvrage pourra déposer en tant déclaration de travaux.

Le délai de réalisation des prestations est à déterminer entre les parties sur l'acte d'engagement écrit manuscritement sur la page de garde du présent marché.

DESIGNATION DES TRAVAUX A REALISER PAR L'ENTREPRENEUR

Il est prévu que l'entrepreneur devra réaliser l'ensemble des prestations décrites dans le présent CCTP ; tant celle que lui-même exécutera que celles réalisées par ses sous traitants.

Le présent descriptif a pour objet de définir la nature et la consistance de tous les travaux à effectuer pour l'extension du restaurant DEA. Il est entendu, et l'entrepreneur s'engage sur ce point particulier, que les travaux sur les plans et croquis ainsi que les travaux décrits dans le présent descriptif ne peuvent traiter de tous les cas particuliers qui sont du domaine de la compétence de l'entrepreneur. A ce titre, l'entrepreneur ne pourra pas prétendre en cours de chantier à aucun supplément sur le prix global et forfaitaire du marché.

Il est entendu que les frais occasionnés par la pose du compteur définitif sont à la charge de l'entrepreneur ainsi que la vérification électrique par l'organisme de contrôle SOCOTEC. D'une manière plus générale, il est entendu que toutes les certifications sont à la charge de l'entrepreneur, notamment la consultation d'un organisme de contrôle des normes de sécurité du type VERITAS..

Maçonnerie (frais d'étude et d'ingénierie à la charge de l'entrepreneur)

Fourniture et pose de 1 bloc porte permettant l'accès au local intérieur.

Fourniture et pose d'une faïence (couleur au choix du client) 10 X 10 aux murs, suivant besoins, dans la zone de préparation.

Fourniture et pose d'un cloisonnement permettant la séparation du local intérieur de la verrière situé en remplacement de la baie vitrée existante laquelle sera déposée au préalable.

Fourniture et pose d'un garde corps (motif semblable à celui existant au restaurant DEA)
Il sera également prévu un garde corps du même type au niveau de la baie vitrée située entre les deux piliers.

Fourniture et pose d'un revêtement marbre a dalles 40X40 (couleur au choix du client) sur toute la surface au sol de la verrière (y compris les marches de l'escalier) en dehors de la zone service et préparation, laquelle dernière représente 16 m² environ.
Prévoir un parquet technique à lames dans la zone caisse et préparation (16m² environ)

Electricité

A partir d'un tableau aux normes vigueurs :

Fourniture et pose de 5 PC à répartir dans le local

Fourniture et pose de 4 prises Télécoms (à l'emplacement des caisses)

Fourniture et pose d'un éclairage spécifique pour la zone préparation et vente (à définir)

Fourniture et pose d'un éclairage dans la verrière permettant une luminosité homogène.

Prévoir un lettrage découpé pour l'enseigne avec un éclairage néon reprenant le nom de l'enseigne

Fourniture et pose d'un rideau d'air chaud selon les besoins en volumétrie

Fourniture et pose d'un extracteur d'air vers l'extérieur de la terrasse selon la réglementation en vigueur

Fourniture et pose d'une alarme selon nécessité et pose avec fourniture également de radars dans la verrière attachée (restaurant DEA).

Il est à préciser que l'entrepreneur doit prévoir la mise en services des appareils électriques divers.

Plomberie

Suivant les normes en vigueur :

Fourniture et pose d'un lave main avec commande fémorale (emplacement à définir)

Fourniture et pose de deux lavabos dans le local intérieur (choix à définir chez ALLIA par le maître d'ouvrage)

Pose d'une plonge 2 ou 3 bacs fournie par l'entrepreneur.

Fourniture et pose d'un radiateur bas le long de la façade avec raccordement sur le réseau de l'immeuble.

Peinture

Il est à prévoir une protection anti-corrosion des ouvrages de serrurerie

Préparation des surfaces à peindre et mise en application de deux couches de peinture Glycéro mat satiné (couleurs selon le choix du maître d'ouvrage)

Menuiserie - Verrière - Enseigne

Mise en œuvre d'une avancée en verrière permettant une extension du restaurant et une régulation des niveaux avec entrée (suivant plans fournis) de dimension : 5m X 11m environ.

Construction métallique et verre avec sablage en partie basse (hauteur au choix du maître d'ouvrage).

Les couleurs seront au choix du maître d'ouvrage

Plancher métallique à 40 cm du sol (avec sa rampe d'accès nécessaire)

La structure est à prévoir avec des porte coulissantes permettant une ouverture complète en été (type accordéon).

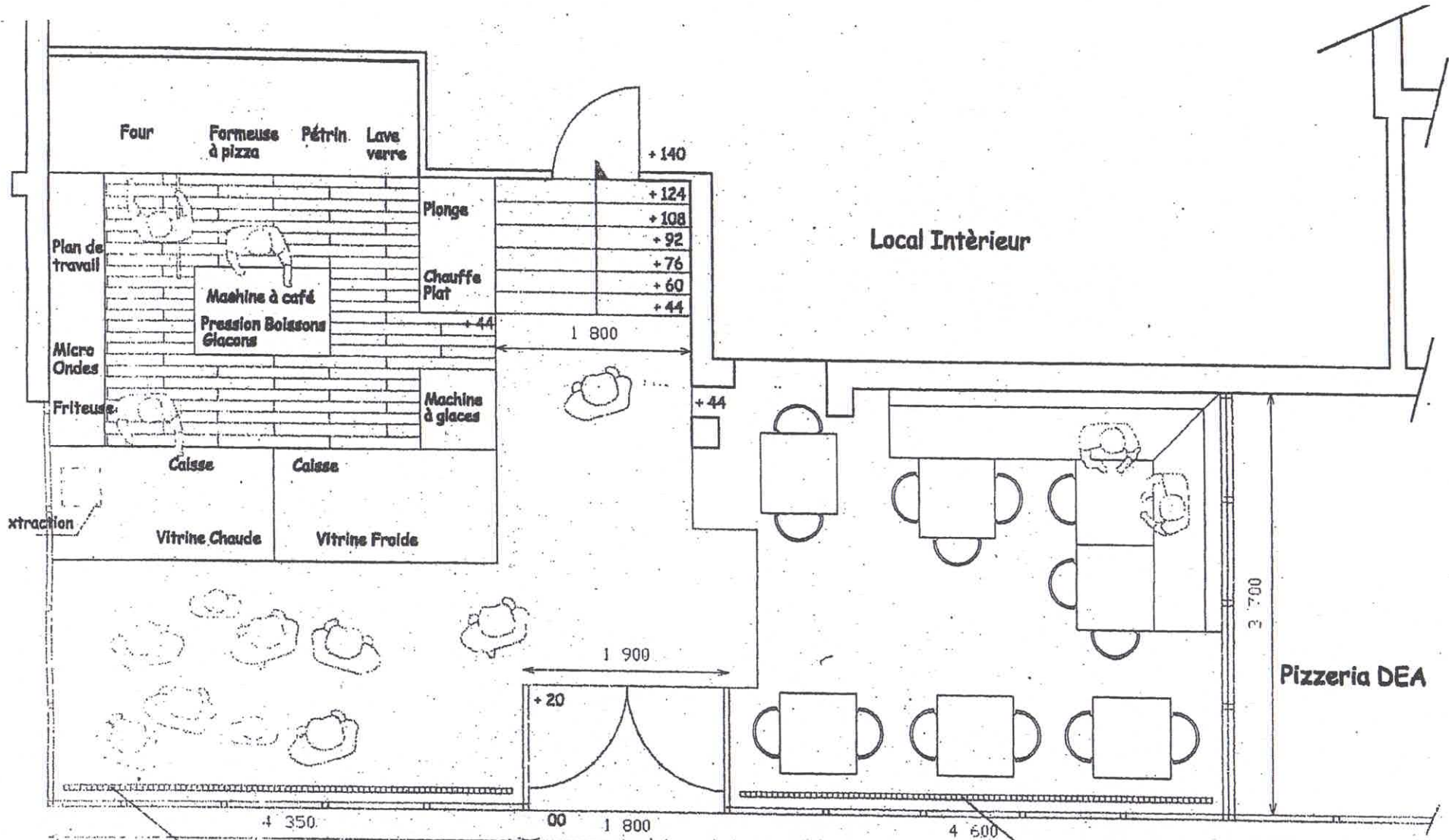
L'aspect extérieur de la verrière devra reprendre celui du restaurant « la DEA »

Fourniture et pose de baies vitrées en remplacement en partie haute du mur de la grande salle intérieure avec structures métalliques nécessaires.

Fourniture et pose d'un rayonnage de stockage suivant nécessité dans la cave et d'un garde corps sur l'escalier d'accès.

Fourniture et pose du mobilier de stockage, de l'arrière bar et des vitrines de ventes avec un bandeau haut (type caisson) permettant l'affichage des menus.

Prévoir tout ce qui est installation de la zone caisse et préparation ; un habillage stratifié (couleur au choix du client) du décor est à prévoir en finition suivant plans fournis.
(raccordement de tout le mobilier, pose de tous revêtements nécessaires)



Local Intérieur

Pizzeria DEA

Radiateur bas linéaire

Radiateur bas linéaire

Entrée

Entrepreneur : Cibet 35 Bd Banne Nouvelle 75002 Paris	Mr BARANES 159 Bd Auguste Blanqui 75013 Paris Tel : 01 45 80 05 54	26/02/03 N° : 3
Maître d'œuvre : Cie de Sol Immobilier 177 avenue de Versailles 75016 Paris	Implantation	Ech : 1/50

60/50

Monsieur et Madame BARANES Félix
39, RUE DE POMMARD
75012 PARIS
TEL : 01 48 58 84 16
FAX : 01 48 58 01 34

RD

FONCIA
42 RUE COLONIE
75013 PARIS

LAR

Paris, le 03 avril 2006

Monsieur,

Suite à notre lettre du 22 mars 2006, nous réitérons notre demande d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée, le vote pour l'autorisation d'une pose d'une terrasse fermée devant notre local commercial au 159 Bld Auguste Blanqui 75013 PARIS. Je vous informe que en ce qui concerne la gaine d'aération qui trébuche sur la terrasse fermée, nous avons prévu la pose d'une rallonge qui va jusqu'au toit de la terrasse. Je vous suggère de m'indiquer quels seraient les pièces ou éléments qui pourraient vous sembler nécessaires afin d'affiner le projet de manière à présenter à l'assemblée ce projet dans les conditions les plus favorables, vous précisant que tout sera fait dans le respect des réglementations, sous la conduite de l'architecte de l'immeuble et que je suis ouvert à vos suggestions concernant la décoration et peinture pour l'harmonie de la façade de l'immeuble.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Mr et Mme BARANES Félix



Monsieur,
Nous vous remercions
votre demande et vous
suggérons qu'il vous apparte
de nous fournir pour les
éléments nécessaires et utiles
pour la distribution de
l'AG -



foncia.fr
louer, acheter, vendre votre logement

36
**FONCIA
GOBELINS**

42, rue de la Colonie
75013 PARIS
Tél. : 01 44 08 80 90
Fax : 01 44 08 80 99

Cabinet Associé : GBMA

MR OU MME BARANES FELIX
39 RUE DE POMMARD
75012 PARIS

Vos réf. :

0205 00 41152381 001

Immeuble : 205

79/87 RUE DE LA SANTE
75013 PARIS

PARIS, le 5 avril 2006

Objet : travaux

COURRIER RECOMMANDE AVEC ACCUSE DE RECEPTION
RA 3028 5126 4 FR

Madame, Monsieur

Nous accusons réception de votre courrier recommandé avec accusé réception daté du 22 Mars reçu le 24 Mars 2006 qui a retenu toute notre attention.

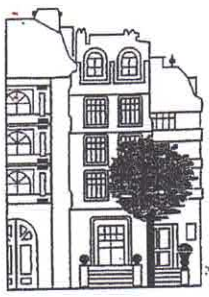
Nous prenons acte de votre demande.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

REGIS DROYAUX 01.44.08.80.90

ul

FONCIA GOBELINS



foncia.fr
louer, acheter, vendre votre logement

42, rue de la Colonie
75013 PARIS
Tél. : 01 44 08 80 90
Fax : 01 44 08 80 99

Cabinet Associé : GBMA

MR OU MME BARANES FELIX
39 RUE DE POMMARD
75012 PARIS

Vos réf. :

0205 00 41152381 001

Immeuble : 205

79/87 RUE DE LA SANTE
75013 PARIS

PARIS, le 7 avril 2006

COURRIER RECOMMANDE AVEC ACCUSE DE RECEPTION
RA 3028 5144 5 FR

Objet : travaux terrasse

Madame, Monsieur,

Nous accusons réception de votre courrier recommandé avec accusé de réception du 3 Avril reçu le 6 Avril 2006 qui a retenu toute notre attention.

Nous avons bien reçu votre première demande et vous rappelons qu'il vous appartient de nous fournir tous les éléments nécessaires et utiles pour la délibération de l'Assemblée Générale.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

REGIS DROYAUX 01.44.08.80.90